

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

**Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets**

**Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement**

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2015-14073/DENV

Nouméa, le 10 JUIN 2015

Le Président,

à

Messieurs les responsables Coutumiers des Tribus de
Païta
Conseil de District Coutumier
aux bons soins de M. le Grand Chef Clément PAITA
St Laurent – Col de la Pirogue
BP 47
98840 TONTOUTA

Objet : demande d'arrêt de stockage de cendres sur le site de l'installation de stockage
des déchets (ISD) de Gadji et d'analyses des eaux
Référence : courrier du conseil de District Coutumier daté du 13/04/2015

Messieurs les responsables Coutumiers,

Par transmission visée en référence vous m'avez fait part de votre demande d'arrêt
immédiat du stockage de cendres sur le site de l'ISD de Gadji et de réalisation de contrôles et
analyses urgentes de la qualité des eaux en baie de Ndé, de Gadji et de la rivière Katiramona.

J'ai bien pris note de vos préoccupations et de votre demande d'organiser une réunion
afin d'échanger ensemble sur la problématique de la gestion des cendres reçues à l'ISD de
Gadji et des potentiels impacts de leur enfouissement sur l'environnement. Cette réunion sera
également l'occasion de vous présenter les mesures préventives et de suivi de l'environnement
actuellement mises en œuvre.

Une invitation fixant la date et l'heure de la réunion souhaitée vous parviendra
prochainement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les responsables Coutumiers, l'expression de ma
considération distinguée.

Le Président

